



Relevé de décisions du Conseil Municipal du 16 Février 2023

Etaient présents : Mesdames et Messieurs De LACHEISSERIE Bertrand; LOCHON Nadine; POIRIER Jean-Pierre; SABRE Sandrine; ASSELIN Laurence ; COUVÉ Nicolas; PESCHEUR Caroline; LAIGNEL William ; TAILLAND Laurent ;
Formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) : MEUNIER Mélanie, MEUNIER Christian

Absent(s) non excusé(s) : HERBEAUX Alain ; LEROY Mathieu; CAPLAIN Vincent; ROSSARD Claude

Procuration(s) : MEUNIER Mélanie, MEUNIER Christian

Le conseil se tient dans la salle du conseil.

1/ Approbation du CR du conseil précédent

Décision : adopté

2/ Vote des comptes administratifs

Décision : adopté

3 / Vote des comptes de gestion

Décision : adopté

4/ Vote des affectations de résultat

Budget communal uniquement

Décision : adopté

5/ Vote des taux de foncier sur le bâti

Décision : adopté

6/ Tarif eau potable

Eau : prix du m3 passe à 1,28 au lieu de 1,20

Assainissement : prix du m3 passe à 1,45 au lieu de 1,40

Décision : adopté

7/ Vote des tarifs de cantine, garderie, salle des fêtes

Cantine : repas passe de 3,9€ à 4,10€

Décision : adopté

8/ Attribution de subventions aux associations

Proposition d'attribuer à l'identique de 2022

Décision : adopté

9/ Vote du budget primitif principal

Décision : adopté

10/ Vote du budget primitif raccordement des usagers

Décision : adopté

11/ Vote du budget primitif eau potable

Décision : adopté

12/ Vote du budget primitif assainissement

Décision : adopté

13/ Vote répartition de la recette excédent de fonctionnement

Décision : adopté

14/ Vote des rapports sur le prix et la qualité du service (RPQS) eau et assainissement

Décision : adopté

15/ Taxes raccordement eau potable et assainissement

Taxe de raccordement eau passe de 1400€ à 1500€

Taxe d'assainissement passe de 1400€ à 1500€

Décision : adopté

16/ Question diverses

- Est-il nécessaire de réclamer un certificat médical pour absence à la cantine si l'absence a été prévue et signalée dans les délais du règlement intérieur ? *À vérifier dans le règlement intérieur – retour à la prochaine réunion*
- Régularisation par le rachat à l'euro symbolique d'une micro parcelle à Besnez, passant devant un propriétaire or cette parcelle est en fait la rue
- Demande de faire un giratoire à Chigneaux autour de la mare (rues des crèches, mare nette et musardière) : avis défavorable du conseil

17/ Tour de table

- Réunion pour une aire accueil des gens du voyage. Pas de terrain disponible sur la commune à date
- Un habitant de Fleurfontaine demande la possibilité d'acheter un bout de terrain/chemin permettant de clore son terrain. Pas d'opposition car « bout perdu » mais il faut aller contrôler un éventuel besoin de convention de servitude
- Trou sur la route qui s'est créé à Besnez : le trou sera bouché dans les prochaines semaines par les employés communaux
- Poteaux télécom tombés sur la rue de Besnez et câble de fibre décrochés : orange est prévenu